

relais Vacances



Villard de Lanch



Madère



Le Vercors



de Saint-Aubin
à Jersey



Sète



Les Arcs 1950

Hiver-Printemps 2012/2013
Adultes

Consolider et enrichir “l’offre vacances”



Une nouvelle saison débute et chacun parcourt les catalogues et les offres de nos partenaires afin de trouver les bons plans, les bons moments pour passer les meilleures vacances possibles.

À cela, les élus du Comité d’entreprise, qui travaillent à toujours améliorer les prestations et maintenir une exigence de qualité

avec les différents organismes, sont sensibles. C’est souvent un travail de fourmi dont la finalité est la satisfaction des agents d’Aéroports de Paris qui participent aux différents séjours proposés par le CE. Et ils sont nombreux.

Après la mise en place de nouveaux partenaires qui ont rencontré un vif succès – en témoignent le nombre de réservations et le taux de satisfaction – et afin d’améliorer l’offre, le Comité d’entreprise vous propose cette année, des réservations prioritaires d’appartements sur la station de Valloire.

Cette formule a l’avantage d’associer un tarif plus bas encore que le tarif catalogue sur une durée de plusieurs semaines, tout en conservant la subvention familiale du CE. Par ailleurs, les élus maintiennent la remise supplémentaire de 10 % sur une sélection de centres choisis avec nos fournisseurs.

Pour les adeptes du camping, du caravanning ou du camping-car, nous ajoutons pour cette saison d’hiver, la possibilité d’utiliser durant une semaine les « camping 30 % ».

Et à propos de l’hôtellerie de plein air, Palmiers Océan propose des

prix particulièrement attractifs (à partir de 90 €/semaine) pour les locations de mobil-homes pendant les vacances de Pâques.

Voilà en raccourci les nouveautés présentées sous l’aspect technique. Tout comme l’intégralité de l’offre vacances du CE, elles sont reprises sur notre site www.ceadp.com, rubrique vacances. N’hésitez pas à consulter également les *Tarifs spécial CE* et les *Promos du mois*, régulièrement actualisés.

Mais n’oublions pas le rôle social essentiel du Comité d’entreprise qui s’efforce de préserver et de renforcer le droit aux vacances pour tous dans les meilleures conditions qui soient ; notamment en octroyant les moyens financiers nécessaires pour que tous les agents et leurs familles bénéficient d’une subvention équitable au regard des tranches du quotient familial.

Cette bataille reste malheureusement d’actualité, au vu de tous ceux qui ne peuvent prétendre financièrement au droit fondamental que sont les vacances. Les élus sont, et resteront, résolument à leurs côtés pour défendre ces acquis et en conquérir de nouveaux.

À tous les agents et leurs familles nous souhaitons d’excellentes vacances.

Bryan Brown

Trésorier adjoint

Délégué aux Activités sociales Adultes

Sommaire

Conditions générales

3 ▶ Présentation

4/5 Organismes de tourisme social

4 ▶ Touristra Vacances – Vacances pour tous – VVF Villages

5 ▶ Invac – VTF

6/8 Autres Organismes

6 ▶ Odalys – Lagrange

7 ▶ Pierre & Vacances / Maeva – Trigano/ Campéole – Palmiers Océan

8 ▶ Nouvelles Frontières – Mondiapic & LVP – Camping 30 %

Quotient familial

Modalités et bulletin de réservation 2013 dans le cahier Adultes joint.

Le bulletin de réservation est téléchargeable sur le site du Comité d'entreprise : www.ceadp.com

Procédure

Rappel

Le Comité d'entreprise subventionne vos vacances une semaine l'hiver et deux semaines l'été. En choisissant les prestataires mentionnés dans ce Relais Vacances, vous bénéficierez automatiquement de la subvention.

Les réservations s'effectuent toute l'année, **dans la limite du budget ainsi que des disponibilités.**

Vous accéderez aux sites de tous nos partenaires en allant sur le site du Comité d'entreprise www.ceadp.com.

Votre demande auprès des organismes n'est en aucun cas une réservation ferme.

Une fois la simulation effectuée sur internet ou par téléphone, vous avez plusieurs possibilités, soit :

- ▶ déposer votre dossier aux services Adultes ou Accueils du CE,
- ▶ le faxer au service,
- ▶ l'envoyer par courrier interne ou à l'adresse postale du service Adultes,
- ▶ le scanner et l'envoyer à l'adresse mail : service.adultesroissy@ceadp.fr ou service.adultesorly@ceadp.fr.

Catalogues

Forums partenaires (distributions catalogues)

- ▶ CDG Zone technique : **mardi 18 septembre de 11h à 13h**
- ▶ Orly Parc : **jeudi 20 septembre de 11h à 13h**
- ▶ Les catalogues seront disponibles à partir du **vendredi 21 septembre** uniquement au service Accueil et aux permanences du CE.

Adresses et horaires d'ouverture

CDG Comité d'entreprise – Service Adultes

Bât. 7523 - B.P.81007 - 95931 Roissy Charles-de-Gaulle cedex

- ▶ Mina Bettahar, Véronique Chaussade-Lemercier
- Tél. 01 48 62 10 78 ou 01 48 62 10 79 ou 01 48 62 82 96 - Fax 01 48 62 55 14
- ▶ du lundi au vendredi de 9h à 16h30

Orly Comité d'entreprise – Service Adultes

Bât. 630 - Orly Sud 103 - 94396 Orly aérogare cedex

- ▶ Christiane Magne
- Tél. 01 49 75 06 22 - Fax 01 49 75 01 65
- ▶ du lundi au vendredi de 8h30 à 11h et de 12h à 16h30

Les partenaires subventionnés

- ▶ **Les partenaires du tourisme social** : Touristra Vacances, Vacances pour Tous, VVF Villages, Invac et VTF.
- ▶ **Les autres partenaires** : Odalys, Lagrange, Pierre & Vacances/Maeva, Trigano/Campéole, Nouvelles Frontières, Mondiapic & Loisirs Vacances Passion, Palmiers Océan.

Les retraités bénéficient de la subvention "vacances familiales" durant un an, à partir de leur départ.

Les séjours avec une remise supplémentaire

En plus de la subvention, le Comité d'entreprise prend en charge 10 % de remise supplémentaire sur les séjours suivants :

- ▶ **Vacances pour tous** : Les Moussières (Jura), au village-vacances "Georges Moustaki" en formule locative ou pension complète et Toulouse (Haute-Garonne), au "Domaine d'Ariane" en formule hôtelière ou locative.
- ▶ **Invac** : La Plagne Montalbert (Savoie), au village-vacances "Neige et Nature", en pension complète, remontées mécaniques incluses.
- ▶ **VTF** : Les Orres (Hautes-Alpes), à la résidence "Les Terrasses du soleil d'or", en formule locative, Aillon-le-Jeune (Savoie), au village-vacances "les Nivéoles" en pension complète.
- ▶ **Lagrange** : Valloire (Savoie), en résidence les "Chalets du Galibier" uniquement sur les périodes suivantes : du 22 décembre 2012 au 5 janvier 2013 et du 16 février au 16 mars 2013.

Périodes de subvention

- ▶ **Quotient familial 2012 - Séjour Hiver** : du 27 octobre 2012 au 4 janvier 2013.
 - ▶ **Quotient familial 2013 - Séjour Hiver** (une semaine subventionnée) : du 5 janvier au 10 mai 2013 ou du 26 octobre 2013 au 3 janvier 2014.
 - Séjour Été** (deux semaines subventionnées) : du 11 mai au 25 octobre 2013.
- (en fonction du calendrier de l'Education nationale.)

En dehors des périodes de subvention

Si vous avez bénéficié de la totalité de votre subvention, vous pouvez continuer à obtenir la remise partenaire. Vous trouverez toutes les coordonnées sur notre site www.ceadp.com, au service Adultes et aux accueils.

La procédure :

Il suffit de **passer directement par les organismes et de fournir :**

- ▶ **votre code identifiant**
- ▶ **un justificatif d'appartenance à Aéroports de Paris.**

La réservation et le paiement se font directement auprès des prestataires. Ces inscriptions ne sont pas gérées, ni subventionnées par le CE.

Touristra Vacances

remise
-3 à -12%

INFOS PRATIQUES

- ▶ 3 % de remise sur le locatif.
- ▶ 5 % à 12 % de remise sur les clubs 3 000 en France et à l'étranger.
- ▶ Informations sur le site www.ceadp.com rubrique Vacances/Séjours

Partenaire du Comité d'entreprise depuis plusieurs années, Touristra Vacances offre de nombreuses possibilités : location, demi-pension et pension complète.

Locations en France, villages vacances et "clubs 3 000" à l'étranger.



Vacances pour tous

Plusieurs formules à la carte

En location

- ▶ **Gîte** : pour des vacances liberté en pleine nature.
- ▶ **Résidence-club** : avec des activités et des animations proposées, le ménage effectué en fin de séjour par le personnel... un environnement idéal pour votre détente.

En pension complète ou demi-pension

- ▶ **Maison familiale** : nombreuses prestations telles que des excursions, des activités sportives, une garderie pour bébés, des animations adultes et enfants.
- ▶ **Village-club** : structure complète d'accueil et de loisirs, équipements sportifs, restaurant de spécialités régionales, équipes d'animation, ménage de fin de séjour fait par le personnel.

Les sites avec 10 % de remise supplémentaire pris en charge par le CE :

- ▶ **Les Moussières** (Jura). A 20 km de Saint-Claude et 40 km de Bellegarde, le village de vacances "Georges Moustaki" est situé dans le petit village des Moussières au cœur d'un cadre naturel préservé. Il propose des formules : locatives ou en pension complète.

Hébergement : chambre 4 personnes (19 m²) en pension complète ou appartement 2 pièces 5 personnes (35 m²) en location. Animation et club enfants de 3 mois à 17 ans pendant

les vacances scolaires. A votre disposition piscine couverte chauffée, sauna, salle de musculation.

- ▶ **Toulouse** (Haute-Garonne). La ville rose, berceau de l'aéronautique européenne, de l'espace et de la recherche. Le village "le domaine d'Ariane" vous accueille sur ses 27 ha de bois et de verdure aux portes de Toulouse. De là vous pourrez partir à la découverte du patrimoine historique, aéronautique et industriel mais aussi des grands sites de la région Midi-Pyrénées. *Hébergement* : chambre double en formule hôtelière ou suite 2, 4, 6 personnes en formule hôtelière et locative. Animations enfants et ados pendant les vacances scolaires. Clubs 6/11 ans et 12/17 ans : aéromodélisme, simulateur de vol, astronomie...

INFOS PRATIQUES

- ▶ Informations sur le site www.ceadp.com rubrique Vacances/Séjours.



VVF Villages

remise
-7 à -15%

Village de Vacances Familles

INFOS PRATIQUES

- ▶ 7 % de remise en vacances scolaires et 15 % hors vacances scolaires cumulables avec les bonnes affaires.
- ▶ Informations sur le site www.ceadp.com rubrique Vacances/Séjours.

Le plaisir en formule tout compris pour décompresser ou en location pour vivre à votre rythme et profiter d'espaces de liberté. Réservation à l'inscription pour les formules de restauration.

VVF c'est aussi une association qui lutte pour le développement durable et le respect de la nature et d'autrui. Au travers de valeurs simples telles que la convivialité, la transparence ou le respect, VVF véhicule son message et s'impose en un acteur responsable dans le domaine de l'environnement.



INFOS PRATIQUES

- **Bulletin d'inscription de l'organisme à compléter en plus de celui du service Adultes. A télécharger sur www.ceadp.com rubrique Vacances/Séjours**



Invac

Invac vous propose des offres en France et à l'étranger. Votre séjour se déroulera en village vacances (avec animations pour petits et grands) ou en résidence de tourisme (animations très réduites). À vous de choisir la formule appropriée : pension complète, demi-pension ou location pour plus de liberté.

À noter

Pour la période du 16 février au 16 mars 2013, vous devez effectuer vos demandes avant le **5 octobre** auprès du service Adultes. Ce dernier se chargera de les envoyer à Invac, qui vous donnera une réponse avant le 18 du même mois.

Sur certains sites, cet organisme vous proposera un tarif en fonction du quotient familial. Dans ce cas, joignez la photocopie de la dernière feuille d'imposition. Notez que pour toutes réservations en dehors des vacances d'hiver, le traitement des dossiers se fait dès leur arrivée. Pour l'étranger : pas de contrainte de date, ni de période. Un dernier point, choisissez plusieurs destinations.

Le site avec 10 % de remise supplémentaire pris en charge par le CE :

► **La Plagne Montalbert :** du 22 décembre 2012 au 27 avril 2013. Village vacances, Neige et Nature, entièrement neuf. À 1550 m d'altitude, le grand balcon de la Plagne Montalbert domine la Tarentaise et offre une vue sur le mont Blanc. 225 km de pistes. Liaison *Les Arcs / La Plagne* grâce au téléphérique Paradiski. Bâtiment labellisé "basse consommation énergétique", équipé d'une chaudière bois et de panneaux solaires producteurs d'électricité photovoltaïque.

Hébergement : formule tout compris ; pension complète, chambre quatre personnes et forfait ski La Grande Plagne pour six jours. Club enfants dès trois mois.

Attention : la semaine du 9 au 16 février 2013 est fermée à la vente.

Réservation prioritaire jusqu'au 6 novembre 2012.

VTF

remise
-5%

Vacances Tourisme Familles

Partir en famille, en duo, en solo pour découvrir la France, allier sports et détente ou tout simplement prendre le temps de vivre. La formule "village de vacances" est la clef de la réussite de vos séjours dans l'Hexagone. Pour ceux qui préfèrent le soleil généreux de l'étranger, séjours, circuits ou croisières sont proposés !

- Des séjours "tout compris" avec le choix de la pension complète, demi-pension ou location.
- Des clubs enfants gratuits pendant les vacances scolaires.
- Des animations proposées en journées et en soirées et des activités de loisirs à découvrir.

Le tarif proposé par l'organisme est calculé par un système de quotient familial (fournir feuille d'imposition) de trois tranches : R1, R2, R3 ; le tarif R2 sera le maximum appliqué aux agents ADP.

Les sites avec 10 % de remise supplémentaire pris en charge par le CE :

- **Les Orres** (Hautes-Alpes). 38 km de Gap, 120 km de Grenoble. Au cœur d'une immense forêt de mélèzes, cette station de montagne vous offre un panorama exceptionnel sur la vallée de Serre-Ponçon.

Hébergement : dans la station de Bois Méan, à 1800 m d'altitude, la résidence "Les Terrasses du soleil d'or", des studios 4 personnes et des appartements 6 personnes en location. Club enfant 3/12 ans 6 jours par semaine pendant les vacances scolaires.

Piscine intérieure chauffée.

- **Aillon-Le-Jeune** (Savoie). 25 km de Chambéry, 45 km d'Annecy. Au cœur du Parc Naturel du Massif des Bauges, le village de vacances "Les Nivéoles" est situé à 1000 m

d'altitude dans la station des Aillons, dans un cadre authentique, chaleureux et convivial.

Hébergement : chambres de 2/3 personnes et appartements 4/7 personnes en pension complète.

Clubs enfants gratuits de 3 mois à 12 ans pendant toutes les vacances scolaires.

Pour toute réservation effectuée avant le 15 novembre sur un de ces deux sites, VTF appliquera 15 % de remise.

INFOS PRATIQUES

- **Remise non cumulables avec les tranches R1 et R2**

- **Frais d'adhésion offerts (35 €).**

- **Informations sur le site www.ceadp.com rubrique Vacances/Séjours.**



Odalys Vacances

remise
-10%

INFOS PRATIQUES

► Remise supplémentaire pour un séjour en bord de mer l'hiver.

► Informations au 01 58 56 56 68 ou sur le site www.ceadp.com rubrique Vacances/Séjours.

Une gamme complète de résidences clubs, résidences prestiges, villas et chalets à la campagne, à la montagne ou à la mer. Hébergement locatif ou en demi-pension.

- Prix attractifs sur la location de matériel de ski en réservant simultanément à votre hébergement.
- Tarif préférentiel sur les forfaits des remontées mécaniques. Inscriptions possibles aux cours adultes et enfants de l'École de Ski Français (ESF).



Lagrange

remise
-10%

INFOS PRATIQUES

► Remise cumulable avec les promotions.

► Informations au 0825 133 133 ou sur le site www.ceadp.com rubrique Vacances/Séjours.

Lagrange vous propose des locations "classic" ou "prestige" ou encore des vacances avec prestations hôtelières à la montagne, à la campagne ou à la mer.

- Prix attractifs sur la location de matériel de ski en réservant simultanément à votre hébergement.
- Tarif préférentiel sur les forfaits des remontées mécaniques. Inscriptions possibles aux cours adultes et enfants de l'École du Ski Français (ESF).

Bénéficiez d'un tarif exceptionnel !

► **Valloire, vallée de la Maurienne (73)**. Station-village authentique idéale pour les familles, elle assure de décembre à avril un enneigement optimal grâce aux 400 canons à neige. Nous vous avons réservé un appartement 2 pièces cabine pour 6 personnes à la résidence

Les Chalets du Galibier dans la gamme Lagrange Prestige. Station label *Famille Plus*.

Pratique du ski de fond et ski alpin.

Les chalets, de pierre et de bois, tous équipés d'ascenseur sont situés au pied des pistes, à 200 m des remontées mécaniques et à 1 km du centre (navette gratuite devant la résidence).

Tarifs

Les tarifs sont donnés pour un 2 pièces cabine 6 personnes. Sont compris les prêts de lit et chaise bébé, les draps et linge de toilette, la TV câblée, une séance de hammam ou sauna et l'accès aux 2 piscines chauffées

Tarif agent : Prix CE - QF - 10 % de remise supplémentaire.

Offre valable pendant les vacances de Noël et d'hiver zones A, B et C.

	décembre		janvier		février				mars			
Dates*	22/12	29/12	05/01	12/01	02/02	09/02	16/02	23/02	02/03	09/03	16/03	23/03
Prix public	1190€	1630€	550€	550€	770€	1190€	1430€	1630€	1630€	1430€	770€	650€
Prix CE	976€	1337€	451€	451€	631€	976€	1173€	1337€	1337€	1173€	631€	533€

* Dates d'arrivée du samedi 17h au samedi 10h

Pierre & Vacances / Maeva

remise
-5 à -25%

INFOS PRATIQUES

► Informations sur le site www.ceadp.com rubrique Vacances/Séjours.



Résidences loisirs et villages vacances, à la mer, la campagne, la montagne. En France, Espagne, Italie, et aux Antilles.

Des locations de confort et de qualité pour se détendre, en couple, en famille ou entre amis. Et, de nombreuses animations prévues pour les enfants. Cet organisme vous offre un vaste choix de studios, d'appartements, de maisons ou de villas hôtelières. Formule de restauration au choix et découverte des spécialités culinaires régionales sur certains sites.

- Prix attractifs sur la location de matériel de ski en réservant simultanément à votre hébergement.
- Tarif préférentiel sur les forfaits des remontées mécaniques. Inscriptions possibles aux cours adultes et enfants de l'École du Ski Français (ESF).

Trigano-Campéole

remise
-5%

INFOS PRATIQUES

► Exonération des frais de dossier.

► Informations au 0820 230 245 ou sur le site www.ceadp.com rubrique Vacances/Séjours.

Le spécialiste des loisirs de plein air vous propose des villages-campings adaptés aux attentes d'aujourd'hui. Il vous accueille dans des hébergements de qualité de types bungalows, mobil-homes, chalets et habitats toilés.

La formule *Campeur* vous permettra d'installer votre tente, caravane ou camping-car sur un emplacement nu. Si vous préférez des vacances plus "cocooning", un large panel de résidences de loisirs, locations d'appartements, villas, maisonnettes, gîtes, s'offre à vous.



Palmiers Océan

Semaine à 90 €



Des séjours à 90 € la semaine !

(déduction faite de la subvention hiver)

► Ces séjours peuvent être pris : pendant les vacances de Pâques en fonction de l'ouverture des sites. Ils peuvent être choisis dans l'ensemble du catalogue.

La procédure

► Sélectionnez trois campings sur l'ensemble du catalogue

été Palmiers Océan. Choisissez le type d'hébergement et la période.

- Complétez le bulletin de réservation du CE, ainsi que le formulaire "Mobil'ce" que vous retrouverez aux services Adultes et Accueil ou sur le site www.ceadp.com dans l'onglet vacances, Palmiers Océan.
- L'acceptation se fait sous 48h en fonction des disponibilités et du type de structure proposé sur chaque camping.

INFOS PRATIQUES

► Exonération des frais de dossier

Nouvelles Frontières

remise
- 4 à -10 %

INFOS PRATIQUES

- **Frais de dossier offerts** (20 € / personne).
- **Consultation possible par téléphone ou par mail, Orly: 01 43 95 09 03 ou paris-leclerc.nf@nouvelles-frontieres;**
Roissy: 01 39 89 54 55 ou enghien.nf@nouvelles-frontieres.fr

Ce prestataire à la volonté de développer, au-delà de la découverte, de réels moments d'authenticité pour aller à la rencontre des cultures locales et des modes de vie de la population.

Le Comité d'entreprise subventionne exclusivement les séjours à l'étranger en hôtel-club. Vous pourrez choisir entre les formules demi-pension, pension complète ou all inclusive. Dans certains hôtels, vous profiterez de clubs enfants ouverts aux plus jeunes dès quatre mois.



Mondiapic & LVP

remise
- 5 %

Une fusion s'est opérée entre notre partenaire LVP et le groupe Mondiapic, issu de l'hôtellerie de plein air. Ces prestataires qui ont une vision identique du service aux vacanciers, vous proposent un choix plus large de destinations. Partez en vacances dans des résidences qualitatives neuves ou récentes. Sans oublier, nos séjours à l'étranger pour découvrir l'exotisme des horizons lointains.



INFOS PRATIQUES

- **Remise hors vacances scolaires et hors transport aérien pour l'étranger.**
- **Informations sur le site www.ceadp.com rubrique Vacances/Séjours.**

Camping 30 %

INFOS PRATIQUES

- **Informations et bulletin à télécharger sur le site www.ceadp.com rubrique Vacances/Séjours.**

Afin de répondre à nos campeurs, nous proposons, sur présentation d'une facture pro forma, une subvention de 30 %. Attention, cette subvention ne s'adresse qu'aux adeptes du camping, caravaning et camping car. Pour en bénéficier, vous devez camper minimum une semaine.

Demandez à établir votre quotient, transmettez-nous une facture pro forma et le dépliant du camping sur lequel figurent les prix.

Sur cette facture, les éléments ci-dessous doivent impérativement apparaître :

- Nombre d'adultes et d'enfants (seul le nombre figurant sur votre carte de quotient sera pris en compte).
- Tarif de l'emplacement de la caravane, de la tente ou du camping-car (1 seul)

- Tarif de l'emplacement de la voiture.
- Tarif du branchement électrique.

Le chèque de subvention vous sera remis afin d'être utilisé lors du paiement. Pour nous permettre d'établir l'ordre, spécifiez s'il s'agit d'un camping privé ou municipal (Trésor Public). **Versez votre acompte de réservation, le chèque de subvention pouvant arriver tardivement. À votre retour, transmettez-nous la facture acquittée (avec le tampon et la signature du gérant ou du propriétaire du camping).**

À noter

Nous ne pouvons pas subventionner le camping itinérant car la législation ne nous autorise pas à verser cette somme directement aux campeurs.

Quotient

Le quotient familial (QF) est obligatoire, quelle que soit l'activité à laquelle vous vous inscrivez au CE. Pour l'heure, il vous permet de connaître le montant des subventions accordées par le CE aux activités Enfance et Adultes proposées dans ce Relais Vacances.

Quelques précisions :

- **Enfance** : votre quotient 2013 devra être calculé car les centres de vacances proposés sont programmés en 2013.
- **Vacances Adultes** : si vous partez d'ici à décembre, votre quotient 2012 reste applicable (réf. Revenus de l'année 2010). Pour un départ l'an prochain, c'est celui de 2013.

Quotient familial 2013

(réf. Revenus de l'année 2011)

NOUVEAU

Une photo d'identité pour la carte CE -
Détails dans le Relais de septembre p. 8

Calcul possible dès le 6 septembre !

Le calcul s'effectue toujours au service Accueil et aux permanences du CE. Merci de prêter attention aux documents à fournir, sans lesquels le calcul n'est pas possible.

I. Pour son calcul vous munir :

- de la **carte professionnelle**,
- de l'**original** de votre **avis d'impôt sur le revenu 2012 (revenus de l'année 2011)**,
- si vous viviez en **concubinage** en 2011, fournir l'**original** de l'avis d'impôt de votre concubin(e),
- du ou des **livret(s) de famille** (si vous avez des enfants),
- du **contrat de travail**, uniquement pour les agents en **CDD** ou en contrat particulier,
- d'une **photo d'identité** pour la carte CE.

II. Le calcul :

Revenu fiscal de référence

Nombre de personne(s) rattachée(s) au foyer fiscal*

* Ajouter 1/2 part supplémentaire pour les cas suivants :

- Lettre T (la personne élève seule son ou ses enfants),
- lettre P ou F (invalidité),
- agent vivant seul (célibataire, divorcé payant ou non une pension alimentaire, veuf).

Barème quotient familial

QF (arrondi à l'euro plein)	Tranches
Moins de 7790 €	T1
7790 à 10 433 €	T2
10 434 à 13 099 €	T3
13 100 à 15 790 €	T4
15 791 à 18 507 €	T5
18 508 à 21 246 €	T6
21 247 à 23 911 €	T7
23 912 à 26 798 €	T8
26 799 à 29 610 €	T9
29 611 à 32 443 €	T10
32 444 à 35 304 €	T11
35 305 à 38 189 €	T12
38 190 à 41 097 €	T13
+ 41 098 €	T14

III. Exemples :

1 agent Aéroports de Paris ou CE marié(e) + 2 enfants

- revenu fiscal de référence : 60 500 €
- Calcul : $60\,500 \div 4 = 15\,125$ €
- le QF est de 15 125 €

Dans le cadre du service **Enfance**, vous envisagez d'inscrire un de vos enfants à la **Miniferme**.

- Vous devez vous référer à la tranche T4 dans le tableau (zone bleue) ci-dessous.
- Vous aurez à payer 192,50 € soit 35 % du montant total du séjour.

Tarifs enfants (exemple pour le séjour Miniferme)
Coût total du séjour sans subvention : 550 €

Tranches	Contribution CE	Participation agent
T1	80 %	440 €
T2	75 %	412,50 €
T3	70 %	385 €
T4	65 %	357,50 €
T5	60 %	330 €
T6	55 %	302,50 €
T7	50 %	275 €
T8	45 %	247,50 €
T9	40 %	220 €
T10	35 %	192,50 €
T11	30 %	165 €
T12	25 %	137,50 €
T13	20 %	110 €
T14	15 %	82,50 €

1 agent Aéroports de Paris ou CE célibataire

- revenu fiscal de référence : 19 000 €
- Calcul : $19\,000 \div 1,5 = 12\,667$ €
- le QF est de 12 667 €

Dans le cadre du service **Adultes**, vous décidez de partir 1 semaine en février 2013.

- Vous devez vous référer à la tranche T3 dans le tableau (zone bleue) ci-dessous.
- Votre subvention est de 198 €, à déduire du montant total de votre séjour.

Subventions Vacances Adultes

Tranches	Subventions CE
T1	215 €
T2	208 €
T3	198 €
T4	189 €
T5	181 €
T6	172 €
T7	163 €
T8	155 €
T9	146 €
T10	137 €
T11	128 €
T12	119 €
T13	111 €
T14	102 €